



APPEL DE LA FCPE NATIONALE

18 novembre 2018

Urgence scolaire à Mayotte

Pour une réelle égalité républicaine entre tous les enfants

Mayotte, c'est la France. Les conditions de scolarisation de ses enfants sont indignes de la Nation. Les promesses faites par le gouvernement actuel ne semblent pas tenues. En effet, les 100 premiers millions € que le Ministre de l'Éducation nationale avait promis en août 2018 n'ont toujours pas rejoint Mayotte. De quoi s'interroger sur les versements suivants et pluriannuels (100 millions € devraient être versés chaque année pendant cinq ans).

Car depuis cette rentrée scolaire 2018, ce sont 100 000 élèves pour 256 000 habitants qui sont scolarisés.

De nombreux postes d'enseignants sont non pourvus. Les sureffectifs des classes à 35 élèves en maternelle, pour 25 en moyenne nationale, sont la norme et rendent très difficile la scolarisation obligatoire dès 3 ans. La mesure sociale phare des CP et CE1 à 12 élèves par classe en territoires prioritaires est ici inappliquée. Tout comme l'autre mesure sociale "Devoirs faits" qui devrait permettre à tous les collégien-ne-s mahorais-e-s de faire leur travail personnel au collège.

Qu'en sera-t-il réellement dans ce département de la mise en place de la réforme du lycée et du baccalauréat et quel bilan peut-il être fait pour les élèves affectés par Parcoursup ?

Par manque de professeurs titulaires, le vice-rectorat recrute de plus en plus de contractuels, avec parfois une formation non reconnue par l'Union européenne ou encore sans maîtrise du français. Et l'ensemble de la formation continue peine à exister.

Les conditions de scolarisation dégradées des élèves sont aggravées par des violences aux abords et à l'intérieur de l'École qui engendrent insécurité et traumatisme. Les arrêts de bus sont devenus des lieux de danger pour ces jeunes : agressions, rackets, vols... toutes les familles sont touchées par ces agressions à répétition.

Les jeunes filles sont refoulées à l'entrée des établissements parce qu'elles portent un vêtement traditionnel.

Mayotte est aussi le seul département français où les élèves n'ont pas un repas chaud à la cantine. Seuls les demi-pensionnaires de 3 communes sur 17 en bénéficient, tous-tes les autres n'ont qu'une simple collation et ce, à même le sol en terre battue.

Aussi et à la suite de la visite du Président de la République E. Macron et du Ministre de l'Éducation nationale, JM Blanquer, qui a rencontré notamment les représentants de parents d'élèves FCPE de Mayotte, nous rappelons les demandes de la FCPE Mayotte :

- le planning de la construction des cantines scolaires de la maternelle au lycée pour tous les élèves ;
- la distribution de repas chaud à la place de la collation froide ;
- un plan de recrutement d'enseignants visant la réduction des sureffectifs des classes ;
- un travail de fond sur la gestion des ressources humaines par l'Éducation nationale, sur l'attractivité du territoire, la qualité de la formation initiale et continue des personnels qui ont la charge de nos enfants, qui doivent tous maîtriser le français et s'ouvrir davantage à l'histoire de Mayotte ;
- un suivi des chocs post-traumatiques des élèves et des adultes victimes de violence ;
- un renforcement des moyens pour l'amélioration du climat scolaire dans chaque établissement, en associant les parents d'élèves ;
- l'arrêt de la ségrégation vestimentaire des jeunes filles ;
- l'application des textes en vigueur concernant l'enseignement des langues vivantes de l'école élémentaire au lycée ;
- l'ouverture d'internats dotés de cantines scolaires et d'un encadrement adapté et qualitatif pour les internes ;
- la mise en place d'un pôle espoir sportif qui viendrait renforcer les associations sportives des collèges et des lycées ;
- l'ouverture d'un observatoire de la recherche sur la typologie de la violence à Mayotte ;
- un réel travail de coopération internationale pour l'accès à l'école des enfants dans les îles voisines.

Enfin, tout cela ne sera possible que si tous les acteurs travaillent ensemble. Nous, parents de la FCPE, sommes prêts à œuvrer dans ce sens.

Le Conseil d'Administration de la FCPE